

Communiqué de presse

Bruxelles, le 5 février 2015

Garantir la pérennité des mutuelles et coopératives d'assurance – Petit-déjeuner débat de l'AMICE au Parlement européen

"Le modèle d'affaires promu par les assureurs mutuels et coopératifs a besoin et mérite d'être soutenu par le Parlement européen. Il prend en compte avant tout l'intérêt de ces clients et contribue à une économie de marché et à des politiques pour surmonter la crise ... "

«...», a déclaré hier l'eurodéputé Brando Benifei lors du petit-déjeuner débat au Parlement européen. M. Benifei, député social-démocrate italien siégeant à la commission parlementaire de l'emploi et des affaires sociales, avait invité plusieurs de ses collègues à une présentation du Manifeste de l'assurance mutuelle européenne, publié récemment par l'AMICE afin de faire connaître les propositions politiques et attentes de l'association vis-à-vis de ce secteur.

Hilde Vernailen, Présidente de l'AMICE depuis 2013, a expliqué aux députés européens et autres invités présents en quoi les mutuelles et coopératives d'assurance apportent une contribution positive au marché de l'assurance et les raisons pour lesquelles leur modèle d'entreprise bénéficie aux citoyens européens:

- leur structure juridique spécifique — les mutuelles et coopératives sont détenues exclusivement par les membres/clients et ne doivent pas verser de dividendes à un actionariat — leur permet de se concentrer sur les besoins des assurés;
- les mutuelles et coopératives peuvent donc mener leurs activités avec un horizon plus ouvert et, partant, poursuivre des stratégies davantage axées sur le long terme et la durabilité;
- le modèle d'entreprise différent des mutuelles et coopératives apporte une diversité dans les marchés et stimule la concurrence;
- une telle diversité est également bénéfique en termes de répartition des risques ainsi que pour la stabilité des marchés financiers.

La présidente a déclaré: *"Les mutuelles doivent être comprises et doivent pouvoir travailler dans un environnement réglementaire et commercial équitable. Leurs objectifs commerciaux, leur gouvernance et leurs stratégies sont différents et cela doit être pris en compte par les responsables politiques. Cette diversité apportée par notre secteur contribue significativement aux choix des consommateurs et à la stabilité du marché "*.

Le plan proposé par le secteur de l'assurance mutuelle et coopérative inclut des actions politiques, institutionnelles et de plaidoyer. Il invite la Commission et les co-législateurs (le Conseil et le Parlement européen) à faire en sorte que les nouvelles règles et réglementations tiennent dûment compte des besoins et spécificités des assureurs mutuels et coopératifs. Le

secteur déplore également, au sein de la Commission, la répartition trop floue et éparse des compétences pour ce qui concerne les mutuelles et appelle à la création d'une unité dédiée aux coopératives et mutuelles.

"La révision de la stratégie Europe 2020 fournit au Parlement Européen l'opportunité de rappeler à la Commission quelles sont les politiques appropriées pour sortir l'Europe de la crise", a déclaré le député européen Georgi Pirinski. L'eurodéputé Jens Nilsson, coordinateur de l'Intergroupe Economie Sociale du Parlement Européen, a encouragé le secteur: "La porte est ouverte pour une approche démocratique à la provision de services financiers, pour les assureurs qui réinvestissent leurs bénéfices au profit de leurs membres. Le modèle mutualiste est l'avenir et non le passé! "

Notes aux éditeurs:

À propos de l'AMICE (Association des Assureurs Mutuels et des Coopératives d'Assurance en Europe)

L'AMICE est le porte-parole des assureurs mutuels et coopératifs en Europe. L'association, dont le siège est à Bruxelles, préconise un traitement juste et approprié des assureurs mutuels et coopératifs sur le marché unique européen. L'AMICE encourage la création et le développement de solutions innovantes au profit des citoyens et de la société en Europe.

L'assurance mutuelle et coopérative suit les principes de solidarité et de durabilité et se caractérise par l'adhésion de membres et par une gouvernance démocratique. Le modèle de gestion mutualiste, centré sur l'utilisation des surplus au profit de ses membres, est la façon naturelle de faire de l'assurance.

En Europe, les 3000 assureurs regroupés dans le secteur mutuel et coopératif comptent pour plus de la moitié des projets d'assurance et représentent une part de marché de 30 %. Ils couvrent plus de 200 millions de clients et emploient plus de 350 000 salariés au sein de l'Union européenne.

Hilde Vernailen

Hilde Vernailen est Présidente du comité de direction du Groupe coopératif belge d'assurances P&V et a été élue Présidente de l'AMICE en 2013, pour un mandat de trois ans.

Brando Benifei, député européen

Élu député au Parlement européen en 2014, Brando Benifei appartient au groupe politique S & D (Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen) et représente la circonscription du nord-ouest de l'Italie. M. Benifei est membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales et membre suppléant de la commission des affaires étrangères, avec un intérêt particulier pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale.

Contact: brando.benifei@europarl.europa.eu Tél: +32 228 45644

[Pour plus d'informations, veuillez contacter](#)

Gregor Pozniak, Secrétaire Général de l'AMICE

Tél +32 2 609 56 41 | gregor.pozniak@amice-eu.org | www.amice-eu.org

